



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E204139

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2026

ÉDITÉ LE

25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/11/2016

Forme juridique :

SARL

DEPUIS LE 30/06/2023

Capital :

1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ORLEANS

Siret : 824 459 374 00040

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0033250

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 031 0008928

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 031 0008928

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : MENUISERIE ISOLATION DU CENTRE - LES ATELIERS DE LA CONSTRUCTION

184B ROUTE DE SANDILLON
45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC

Téléphone : 02 42 95 00 41

Fax :

Portable :

Site Internet : <https://les-ateliers-de-la-construction.fr/>

E-mail : k.schmidt@midcentre.fr

Responsabilité légale :

GONZALVEZ DIDIER GÉRANT

Effectif moyen : 67

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/09/2025
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	26/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	10/09/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/09/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/09/2024
o Ventilation mécanique	26/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/09/2024
o Fenêtres de toit	26/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	26/09/2024
o Isolation des combles perdus	26/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.